

POITIERS

Centre Presse 06-11-09

## P. Dubreucq reste en prison

La demande de remise en liberté de Patrick Dubreucq, ce SDF de 51 ans condamné à quatre mois ferme (8 dont 4 avec sursis) après le saccage au centre-ville de Poitiers le 10 octobre dernier, a été refusée hier. Il reste donc en prison.

Il sera rejugé en appel sur le fond le 19 novembre. Le procès des deux étudiants, qui eux ont été libérés après avoir été écroués après leur jugement en comparution immédiate le 12 octobre, est programmé le 10 décembre.